LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS SERENITE 2013

Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°22-2007 du 19 novembre 2007 **Adresse :** Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS gestionnaire de FCP VALEURS SERENITE 2013 porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'en application:

- des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, il a obtenu en date du 14 février 2013 l'agrément de la liquidation du fonds.
- des dispositions de l'article 22 du code des Organismes de Placement Collectif, il assume les fonctions de liquidateur du fonds.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 14 février 2013.